

[**FORMATION DE TUTEURS EN ENTREPRISE** Formation en présentiel

➔ **Objectifs de formation :**

Apprendre à mener efficacement des fonctions de tuteur dans son entreprise afin **d'accueillir et professionnaliser un nouvel employé** ou un stagiaire ou **faire monter en compétence un collaborateur en AFEST.**

➔ **Public :**

Toute personne amenée à assurer des fonctions de tuteur ou maître d'apprentissage dans son entreprise.

➔ **Pré-requis :**

Justifier de 3 années d'expérience professionnelle

➔ **Modalité :** formation en présentiel

➔ **Durée :** 2 jours (14H)

➔ **Contenus :**

Le cadre du tutorat

Les fonctions et missions du tuteur

L'intégration dans la structure et les outils associés

Les méthodes pédagogiques d'apprentissage

La procédure de formation au poste

Les techniques et outils d'évaluation de la progression

La communication et la gestion de conflits

➔ **Méthodes pédagogiques :**

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation

Méthode active et participative

Vidéo et outils interactifs

Réalisation d'outil d'accompagnement à l'apprentissage

➔ **Formateur :**

Formation assurée par un formateur qualifié et expérimenté, spécialisé sur la formation des formateurs.

➔ **Compétences :**

A l'issue de la formation, les participants :

- connaîtront les missions afférentes aux tuteurs en entreprise
- sauront préparer l'accueil du tuteur, l'accueillir et l'accompagner le tuteur dans sa prise de fonction
- sauront contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels :
 - connaître des démarches pédagogiques pour former le tuteur sur son poste de travail de manière progressive et structurée
- seront capables de mettre en œuvre un accompagnement du tuteur
- sauront évaluer les acquis du tuteur
- disposeront de clés pour réagir face à des situations particulières
- sauront mener un entretien de suivi
- seront en mesure d'assurer le lien avec le supérieur hiérarchique

➔ **Validation :**

Attestation de formation précisant les compétences travaillées.

➔ **Les plus de la formation :**

Un « guide du tuteur » remis à chaque participant pour l'aider dans sa fonction.